

Le Projet de loi de finances 2022 a été présenté au Conseil des ministres le 22 septembre dernier. Zoom sur le budget du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT).



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Le dossier de presse présentant le Projet de loi de finances pour 2022 a été publié par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT). Ce dossier présente les crédits mis à disposition pour la mise en œuvre des politiques portés par le ministère. Parmi ces programmes, on retrouve la politique de la Ville. Les crédits du programme 147 « Politique de la ville » augmenteront de 45 M€ par rapport à la LFI 2021, il s'élèveront donc à 560 M€, soit une (auxquels s'ajoutent 2 M€ à verser aux caisses de Sécurité sociale pour les anciennes Zones franches urbaines.).

L'accent est mis sur 3 axes qui s'inscrivent dans la poursuite de la *feuille de route Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers de 2018* et le déploiement des *mesures du Comité interministériel des Villes (CIV) de 2021*;

- Porter à 200 le nombre de cités éducatives d'ici la fin de l'année 2021, ces dernières étant primordiales dans la lutte contre le décrochage scolaire dans les QPV, en leur dédiant un budget supplémentaire de 31,5 Mds€. 74 nouvelles cités éducatives seront labellisées pour atteindre ce nombre.
- Poursuivre la mise en place des "bataillons de prévention", qui se constituent de 300 binômes d'éducateurs spécialisés et de médiateurs, dans 45 quartiers de reconquête républicaine, avec une hausse de 15,5 Mds€ des crédits qui leurs sont alloués.
- Renforcer le déploiement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) en lui accordant lors du dernier CIV un abondement de son budget de 2 Mds€, élevant son budget total à 12Mds€.

L'opération Quartiers d'été sera reconduite en 2022.

Concernant les Hauts-de-France, la politique de contractualisation à destination des territoires fragiles sera également renforcée en 2022, avec 9 M€ supplémentaires destinés au financement des pactes « Engagement pour le renouveau du bassin minier » et « Sambre-Avesnois-Thiérache »



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse

Projet de loi de finances 2022

24 SEPTEMBRE 2021

Poids : 1.1 Mo[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]*Pour aller plus loin :*<https://www.vie-publique.fr/loi/281557-projet-de-loi-de-finances-pour-20...> [3]<https://www.lagazettedescommunes.com/765533/banlieues-le-budget-2022-fai...> [4]https://www.economie.gouv.fr/files/2021-09/DP_PLF_2022.pdf [5]

Dates: Mercredi 29 septembre 2021 - 15:45

Thématiques: [Politique de la ville - DSU](#) [6]

Publié le 29 septembre 2021

URL de la source (modifié le 04/10/2021 - 11:29): <https://www.irev.fr/actualites-0/projet-de-loi-de-finances-2022>**Liens**[1] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/dossier_de_presse_plf_20221.pdf[2] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>[3] <https://www.vie-publique.fr/loi/281557-projet-de-loi-de-finances-pour-2022-plf-budget-2022>[4] <https://www.lagazettedescommunes.com/765533/banlieues-le-budget-2022-fait-la-part-belle-aux-cites-educatives-et-a-la-prevention/>[5] https://www.economie.gouv.fr/files/2021-09/DP_PLF_2022.pdf[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>